

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 8

Artikel: L'Union syndicale américaine et la Fédération syndicale internationale
Autor: Schwarz, Salomon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Union syndicale américaine et la Fédération syndicale internationale.

Par *Salomon Schwarz.*

Un soupir de soulagement parcourut les rangs de la Conférence internationale du travail en juin dernier, qui — comme chaque année — siège à Genève, lorsque parvint la nouvelle de la décision prise par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique de donner pleins pouvoirs au président Roosevelt pour décréter l'entrée des Etats-Unis dans l'Organisation internationale du travail. L'adhésion des U. S. A. à l'O. I. T. sera sous peu chose faite. Cet événement représente un grand pas accompli dans la voie qui doit nous amener à surmonter la politique de « désintéressement » des U. S. A. dans toutes les questions de politique « européenne ». Il est vrai que la décision du congrès des U. S. A. stipule nettement que l'adhésion à l'O. I. T. ne change en rien l'attitude des U. S. A. à l'égard de la Société des Nations. Les faits pèsent davantage que les mots. Le retour des U. S. A. dans la communauté internationale des peuples — avec tous les droits et devoirs qu'il comporte — est en train de s'effectuer. Cette phase pose un problème spécial au mouvement syndical international: celui de la réintégration des syndicats américains, de l'*American Federation of Labor (A. F. o. L.)* dans la Fédération syndicale internationale. Le mobile qui en son temps engagea les Américains à se retirer de la Fédération syndicale internationale ne fut pas une conséquence directe ou une suite logique de l'attitude des U. S. A. à l'égard de l'Europe. Quoi qu'il en soit, si l'on tient compte de la psychologie des syndiqués américains, ces deux faits étaient en réalité étroitement liés l'un à l'autre. L'adhésion des U. S. A. à l'O. I. T. facilitera peut-être la solution du problème *A. F. o. L.—F. S. I.*

Mais tout cela c'est pour plus tard. Pour le moment il ne se manifeste encore aucun changement dans l'attitude des syndicats américains à l'égard de la *F. S. I.* Cela viendra. Pour le moment il appartient à la presse syndicale de préparer la solution du problème.

Dans le présent article, l'auteur se donne pour tâche essentielle d'établir les faits les plus saillants du développement des relations entre l'*A. F. o. L.* et la *F. S. I.*, lesquels seront peut-être utiles lors de la discussion du problème.

Le développement d'avant-guerre.

La Fédération syndicale internationale est née de la Conférence internationale des représentants des centrales syndicales nationales, qui depuis 1901 se réunissait toutes les années ou tous les deux ans dans diverses villes de l'Europe. Il semble que tout d'abord on ne songeait pas à créer un véritable syndicat inter-

national. Les conférences poursuivaient autrefois des buts plus modestes: encourager l'échange des expériences faites tant dans le domaine syndical que dans celui de la politique sociale, l'entr'aide réciproque (en particulier lors de grands conflits ouvriers) et l'organisation d'une statistique uniforme, etc. Entre deux conférences la liaison entre les centrales nationales était tout d'abord assurée par Carl Legien qui assumait ce rôle accessoirement, alors qu'il était président de la Commission générale des syndicats d'Allemagne. C'est en 1909 seulement que Legien devint secrétaire international et qu'un secrétariat permanent avec plusieurs employés fut créé.

Depuis 1909, les représentants de l'A. F. o. L. assistèrent également aux conférences syndicales internationales, tout d'abord en qualité d'invités, puis comme délégués ordinaires à partir de 1911. La liaison internationale des syndicats se consolida de plus en plus et lors de la dernière conférence qui précéda la guerre, soit en 1913 à Zurich, il fut décidé, sur la proposition du délégué américain Perkins, de supprimer le terme de « secrétariat international » qui ne répondait plus au caractère de l'organisation internationale et de le remplacer par le titre de Fédération syndicale internationale. Sur l'invitation de l'A. F. o. L., la prochaine conférence devait avoir lieu à San-Francisco en 1915. Cette conférence ne put avoir lieu, la guerre ayant éclaté entre temps. La Fédération syndicale internationale fut en réalité, sinon formellement, anéantie par la guerre et c'est en 1919 qu'elle fut reconstituée lors du Congrès syndical international d'Amsterdam.

Au Congrès syndical d'Amsterdam.

C'est lors du Congrès syndical d'Amsterdam déjà que les différences fondamentales dans les conceptions des syndicats américains et européens se firent sentir. Le mouvement syndical américain qui avant la guerre représentait une tendance modérée, au sein de la Fédération internationale, s'est, pris dans son ensemble, orienté davantage vers la « droite » durant les années de guerre, alors que le mouvement syndical européen était beaucoup plus que par le passé disposé à lutter énergiquement pour les revendications de la classe ouvrière dans une mesure beaucoup plus forte que les revendications syndicales directes. Les différences résidant entre les Américains et les autres délégués au congrès s'affirmèrent très nettement lors du vote de deux résolutions d'une importance capitale. L'une condamnait le boycott de la Russie et de la Hongrie (qui était rouge à ce moment-là) déclenché alors par les puissances de l'Europe occidentale. La deuxième résolution s'exprimait — bien que très prudemment — en faveur de la socialisation des moyens de production. Tous les délégués de l'A. F. o. L. avec à leur tête Samuel Gompers, votèrent contre les deux résolutions alors qu'elles furent acceptées presque à l'unanimité. L'attitude des délégués américains fut plus tard approuvée par le Congrès syndical américain. Actuel-

lement, après les expériences de ces dernières 15 années, en particulier après les expériences faites par les Américains depuis 1929, nombreux sont probablement les syndiqués américains qui, partageant en son temps l'avis de leurs représentants, seraient aujourd'hui disposés à reviser leur point de vue. Ces divergences d'opinion furent néanmoins le point de départ de la scission qui s'opéra par la suite entre l'A. F. o. L. et le mouvement syndical européen ainsi que la Fédération syndicale internationale.

Il convient néanmoins de relever que malgré ces divergences les Américains ne semblaient pas songer à se retirer de l'Internationale lors du Congrès d'Amsterdam. A la fin du Congrès, Samuel Gompers déclara :

« Je ne puis me déclarer d'accord avec la teneur de différentes résolutions, néanmoins, *en dépit de cela, je ferai tout mon possible pour contribuer au développement de l'Internationale*. Nous avons lutté ouvertement en parfaite connaissance de cause, il convient donc désormais d'agir dans l'esprit du mouvement syndical international. Dans cette œuvre, vous pouvez compter sur nous ! »

Cette déclaration de première importance ne devrait pas être oubliée — aujourd'hui moins que jamais.

Pourquoi l'A. F. o. L. ne fait-elle pas partie de la F. S. I. ?

Néanmoins après le Congrès d'Amsterdam, la liaison de l'A. F. o. L. à la F. S. I. cessa bientôt. L'A. F. o. L. motiva son refus de faire partie de la F. S. I. par trois arguments : 1° Les cotisations de la F. S. I. étaient trop élevées. 2° L'autonomie des centrales nationales était insuffisamment garantie par la F. S. I. 3° L'attitude positive de la F. S. I. à l'égard du problème de la socialisation était inadmissible pour l'A. F. o. L.

En ce qui concerne les cotisations, il y a lieu de constater tout d'abord que la décision de fixer la cotisation des centrales nationales à 12 florins hollandais par 1000 membres, a été acceptée à une grande majorité par le Congrès d'Amsterdam, après un vif débat, et *les délégués américains la votèrent également*. Depuis, la cotisation n'a pas subi d'augmentation, au contraire, lors du Congrès syndical international de Bruxelles en 1933, elle fut légèrement réduite (au lieu de 12 florins hollandais par 1000 membres, 12 francs français par 100 membres). Abstraction faite de cette considération de pure forme, l'argument des cotisations n'a plus sa raison d'être actuellement, car le Congrès de Bruxelles compléta le règlement de la F. S. I. en décrétant une réglementation spéciale des cotisations des Centrales nationales extra-européennes — laquelle est fixée par le Conseil général de la F. S. I.

L'autonomie des centrales nationales syndicales serait insuffisamment garantie par la F. S. I. ? Cet argument également ne saurait être pris au sérieux, car depuis 15 ans qu'a eu lieu le Congrès d'Amsterdam, il ne s'est pas présenté un seul cas qui ait justifié même de très loin ces craintes. Elles peuvent donc être

considérées comme étant réfutées au point de vue *expérimental*, ce qui, dans le cas particulier, joue un rôle spécial car les preuves expérimentales sont d'une importance toute spéciale pour la mentalité américaine.

Il en est à peu près de même en ce qui concerne l'argument sur *la socialisation*. Il est certain que la F.S.I. se base sur cette idée. Mais, elle n'a nullement l'intention *d'obliger* les diverses centrales nationales d'accepter ce point de vue. Elle se contente d'en répandre l'idée persuadée qu'avec le temps chaque centrale se ralliera d'elle-même à une politique positive et résolue de socialisation. Tout dépend des conditions de chaque pays! Et, si tous les signes ne sont pas trompeurs, ce sont précisément les syndicats américains qui d'ici quelques années, seront les pionniers les plus énergiques d'une politique de socialisation.

En avant, lentement!

Bien que la démission de l'A.F.o.L. de la F.S.I. ait laissé une certaine amertume de part et d'autre, les relations entre les deux organisations ont été des plus amicales au cours des années. La F.S.I. conquiert de plus en plus de sympathie sur le continent américain. Ce furent grâce aux voyages annuels à Genève à l'occasion des conférences internationales du travail qu'un rapprochement s'opéra tout d'abord entre les représentants syndiqués des Etats de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale et les représentants de la F.S.I. qui leur donnèrent ainsi l'occasion de se mieux connaître. La F.S.I. gagna également de l'influence en Amérique du Nord non seulement grâce à la fidèle collaboration des syndicats canadiens, mais bien plus à la suite de l'affiliation de toute une série de fédérations faisant partie de l'A.F.o.L., aux secrétariats professionnels internationaux qui appartiennent également à la F.S.I.

Actuellement dix fédérations des U. S. A. font partie des secrétariats professionnels et ainsi indirectement à la F.S.I.; ces dix fédérations représentent un tiers des membres de l'A.F.o.L. Il est vrai que cette affiliation des syndicats américains aux secrétariats professionnels internationaux est plutôt de pure forme; il n'est pas encore question d'une réelle solidarité pratique des syndicats américains envers les autres fédérations affiliées aux syndicats professionnels. Quoi qu'il en soit, la digue est rompue et il se pourrait que les fédérations américaines affiliées aux secrétariats professionnels internationaux deviennent les pionniers de l'esprit de la F.S.I. en Amérique et qu'elles facilitent ainsi la ré-affiliation de l'A.F.o.L. à la F.S.I.

Le plan Matthew Woll.

Ce développement qui paraissait propice a été entravé en 1929 et les dernières années sont caractérisées, non pas par le rapprochement entre l'A.F.o.L. et la F.S.I., mais au contraire, par un froid

singulier qui s'est produit dans leurs relations. En été 1929, le vice-président de l'A. F. o. L., Matthew Woll, présenta à l'opinion publique un plan pour la création d'une Union syndicale universelle qui devait être composée de deux parties « autonomes » absolument indépendantes l'une de l'autre: « L'Union syndicale pan-américaine pour le continent américain et la F. S. I. pour toutes les autres parties du monde. Les deux parties de l'Union syndicale universelle entretiendraient naturellement « des relations amicales ». La pensée primordiale du plan consistait « à soustraire tout l'hémisphère américain de l'influence européenne », une « doctrine Monroe internationale pour toute l'Amérique ». Dans le discours de Woll lors du congrès syndical américain de Montréal en automne 1929, ce but fut exposé catégoriquement:

« Actuellement Amsterdam s'efforce de renforcer son influence et de se faire des adeptes en Amérique du Sud. Le Bureau international du travail a essayé et cherche encore à renforcer son influence en Amérique du Sud. Sans aucun doute, il consolide la position de la F. S. I. dans les pays de l'Amérique du Sud qui font partie de la Société des Nations... Les deux organisations tentent à gagner à leur influence les sphères qui en réalité appartiennent au mouvement ouvrier de l'Amérique du Nord et du Sud. Etant donné cet état de choses, nous avons de sérieuses raisons de pousser l'activité de l'Union syndicale pan-américaine pour encourager la toute puissance de cette organisation dans cet hémisphère. Si nous n'y parvenons pas, l'influence européenne va progresser et prendra définitivement pied. L'idéal américain, l'idéal du nouveau monde en souffrira ou sera même anéanti...

En résumé: le travail de sappe — pourquoi ne pas le dire ouvertement — qui s'effectue en Amérique du Sud, cessera. Les tentatives de s'approcher de l'A. F. o. L. par une porte dérobée de la frontière sud des U. S. A., vont prendre fin. L'A. F. o. L. triomphera et l'Union syndicale pan-américaine sera délivrée des immixtions qui prennent parfois un caractère presque malfaisant. »

L'idée de former des associations internationales des syndicats, « régionales » et autonomes dans une certaine sphère, au sein même de l'Internationale n'est nullement en opposition avec l'idée de l'unité internationale du mouvement syndical. Et, au sein de la F. S. I., ce problème est une fois encore envisagé au point de vue pratique: soit pour les syndicats des Etats balkaniques, soit pour ceux de la Scandinavie, soit pour ceux des pays baltiques. De telles associations régionales n'ont une importance positive que lorsqu'elles ne sont pas opposées à l'ensemble de l'Internationale et qu'en tant que fraction de cette dernière, elles ne cherchent pas à l'affaiblir, mais au contraire à la renforcer. Le plan Woll était donc diamétralement opposé à cette conception. En réalité, ce plan n'avait pas pour but de chercher à rapprocher les syndicats américains de la Fédération syndicale internationale, mais, au contraire, de les isoler le plus possible des syndicats des autres parties du monde. Malheureusement, ce plan *réactionnaire* fut pleinement *approuvé* par le Congrès syndical américain qui eut lieu en 1929. Les relations entre l'A. F. o. L. et la F. S. I. sont ainsi compromises pour des années.

Qu'advient-il désormais?

Les choses ont beaucoup changé entre temps. Pour la classe ouvrière américaine également. La crise économique mondiale a éclaté et a pris des proportions inconnues jusqu'à ce jour. Les principes traditionnels de la politique économique américaine dont la classe ouvrière américaine était profondément pénétrée, sont devenus chose morte. Les ouvriers passent par de graves troubles. Non seulement en Amérique. Ces troubles profonds dépassent les rangs des ouvriers. On reconnaît de plus en plus partout et d'une manière générale, la nécessité d'une collaboration internationale intensive, sinon pour surmonter la crise, du moins pour en atténuer l'acuité et les conséquences. La politique de « désintéressement » des U. S. A. qui, en son temps, se manifesta par la « séparation d'avec l'Europe » n'existe plus. Et, seuls les syndicats américains cherchent comme avant à cultiver le « splendide isolement » qui empêche le mouvement ouvrier et international de se déployer dans toute sa vigueur en faveur des intérêts des ouvriers américains et ceux du monde entier. C'est aux éléments du mouvement ouvrier, partisans du progrès, qu'il appartiendra dans un avenir rapproché, de mettre tout en œuvre pour surmonter ce « splendide isolement ».

Economie politique.

La conjoncture durant le deuxième trimestre 1934.

Au cours des derniers mois, la situation économique internationale est caractérisée par une *nouvelle insécurité*. Les tendances de relèvement qui s'étaient manifestées ici et là au printemps, ont ralenti. La consolidation des prix, plus particulièrement, n'a pas fait de progrès sur le marché mondial; au contraire, il s'est produit divers reculs. On ne saurait par contre parler d'un recul de la conjoncture, car l'augmentation de la production qui s'est manifestée au début de l'année n'a pas été perdue, au contraire, elle s'est même renforcée dans certains pays. Par contre, la persistance de la crise de crédit et son aggravation (suspension des transferts par l'Allemagne) ainsi que l'insécurité politique qui règne, paralysent l'économie.

Malgré la situation économique mondiale troublée, l'économie de la Suisse s'est bien maintenue. La production indigène est même meilleure que l'année dernière, l'exportation a subi une augmentation quantitative et le nombre des commandes dans l'industrie d'exportation est plus élevé qu'il y a une année. Les chiffres concernant le chômage sont au-dessous de ceux de 1933. Néanmoins la situation semble s'aggraver si l'on en juge par la diminution de l'activité dans l'industrie du bâtiment qui s'est manifestée tout d'abord par un fort recul des permis de construire.

Le *marché du capital* ne présente aucune modification d'importance. Les attaques dirigées contre le franc suisse ont échoué, comme nous l'avions prévu dans notre dernier rapport trimestriel. Depuis fin avril, il n'y a pas eu de décompte d'or, le franc est au contraire légèrement au-dessus de la parité.

Le renchérissement du crédit, qui s'était produit lors du premier trimestre, ne s'est pas maintenu. Les cours des obligations d'emprunt de l'Etat ne se